



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de la SAVOIE

Mairie de la Chapelle du Mont du Chat

Tél : 04 79 25 20 34 – Courriel : chapellemontduchat@gmail.com
192 rue du Solan – chef lieu – 73370 La Chapelle du Mont du Chat

Date de la convocation

23/01/2024

Séance du jeudi 31 janvier 2024

10 Membres en exercice / quorum : 6

07 Membres présents

01 pouvoir

08 Membres votants

L'an deux mil vingt quatre et le trente et un janvier à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la mairie, sous la présidence de M. Bruno MORIN, Maire.

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du conseil municipal. Cette suppression, qui prend effet à compter du 1er juillet 2022, doit être lue comme une suppression tant de l'obligation de tenue que de l'obligation d'affichage du compte rendu des séances du conseil municipal.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

Vu l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction en vigueur au 1er juillet 2022,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 09 juin 2022 que la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera effectué sous forme électronique sur le site de la commune.

N°	DELIBERATIONS/Objet	Décision
001-2024.01.31	Bâtiments communaux SDES Convention d'application de transfert de compétence pour des études de faisabilité en vue du développement des énergies renouvelables – Installation de panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
002-2024.01.31	Ressources Humaines Recensement général de la population - Rémunération de l'Agent recenseur	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
003-2024.01.31	Ressources Humaines Convention d'adhésion au service de médecine préventive proposée par le Centre de gestion de la Savoie CDG73 - Renouvellement 2024-2029	<i>Approuvée à l'unanimité</i>